Conseil général des Landes

BUDGET PRIMITIF 2014

landes.org

Conseil Général des Landes

Sommaire

3 ÉDITO
4 SOLIDARITÉ ET SANTÉ
6 INFRASTRUCTURES, MOBILITÉ ET RÉSEAUX
8 ÉCONOMIE, ET DÉVELOPPEMENT LOCAL
10 TOURISME ET THERMALISME
11 ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
14 AGRICULTURE, FORÊT
16 ÉDUCATION, JEUNESSE ET SPORTS
18 CULTURE ET PATRIMOINE
22 LE BUDGET EN CHIFFRES

ÉDITO

Le budget primitif 2014 du Département s'inscrit dans un contexte économique et social encore difficile.

Tout en assumant pleinement notre rôle en matière de solidarité, nous avons décidé de relever notre niveau d'investissement à 110 millions d'euros, soit 10M€ de plus qu'en 2013.

Cet effort nous permet de répondre à la vitalité démographique des Landes avec des dépenses, qui portent principalement sur les infrastructures, l'éducation et les politiques d'aménagement des territoires.

Il s'agit aussi d'accompagner l'émergence de projets à vocation économique.

Force est de constater qu'après une longue période de stand-by due à la crise, se manifestent des signes encourageants de reprise. Au plan industriel, c'est le Laminoir des Landes à Tarnos qui entrera en production cette année, avec 150 emplois directs à la clef. C'est aussi le lancement d'Agrolandes, un projet destiné à booster l'agroalimentaire, qui est développé en partenariat avec les élus locaux et les industriels de la filière. C'est encore le succès d'Atlantisud, 47 M€ d'investissements privés en 5 ans, dont l'activité logistique est dopée par la croissance de l'e-commerce.

Au plan touristique, le développement de projets hôteliers 4 étoiles est de nature à tirer vers le haut le tourisme landais en augmentant le panier moyen des visiteurs. Dans ce secteur, d'autres projets structurants sont à l'étude pour développer l'attractivité de notre département.

Cet effort d'investissement ne serait pas envisageable sans une gestion rigoureuse des dépenses sociales obligatoires. Avec la crise, le nombre de bénéficiaires du RSA a augmenté de 7% dans les Landes. C'est beaucoup même si cela reste une des augmentations les plus contenues parmi les départements français. Nous continuerons donc à jouer un rôle majeur dans l'amortissement du choc social en oeuvrant avec rigueur et responsabilité : seul impôt direct départemental, la taxe foncière sur les propriétés bâties n'augmentera pas en 2014.

L'équation budgétaire n'a pas été simple. Mais c'est en associant gestion responsable et choix politiques ambitieux, que nous contribuerons durablement à l'amélioration du quotidien des Landais et au développement de notre territoire.

Henri Emmanuelli

Député, Président du Conseil général des Landes

SOLIDARITÉ ET SANTÉ

223,3 M€

L'accueil des personnes âgées renforcé

Le Schéma départemental en faveur des personnes vulnérables 2014-2020 constitue désormais le cadre des différentes actions menées à destination des personnes âgées. Ce schéma tient compte de la pression démographique et de l'évolution des formes de dépendance. Il poursuit l'objectif de garantir une prise en charge de qualité et de proximité, tout en maîtrisant les coûts restants à charge des personnes âgées et de leurs familles.

Un comité de labellisation sera mis en place afin de garantir la qualité du service délivré par les établissements et services s'occupant des personnes vulnérables.

Le Département suivra également avec attention les différents projets de création de places en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) qui sont actuellement bloqués, faute de crédits de l'Assurance Maladie nécessaires pour leur réalisation.

Le Département maintient sa politique d'investissement en matière d'établissements d'accueil des personnes âgées en mobilisant 4,6 M€ qui permettront de soutenir les opérations de construction, d'extension, de réhabilitation et d'amélioration du cadre d'accueil des personnes âgées en EHPAD. Cette participation du Conseil général permet de minorer de 2 à 3 € les prix de journée, soit une économie annuelle pour les résidents et leurs familles de 700 à plus de 1000 € par an.

Près de **70,9 M€** permettront de faire face aux besoins des personnes âgées landaises.

L'action en faveur des personnes handicapées

Le schéma départemental en faveur des personnes vulnérables constitue également le cadre des actions d'accompagnement et de prise en charge des personnes en situation de handicap. Certains projets du schéma vont être développés en lien avec la Maison landaise des personnes handicapées ; un Observatoire départemental du handicap sera notamment créé afin d'améliorer la connaissance du public en situation de handicap et d'assurer un suivi précis des orientations prononcées par la MLPH.

L'année 2014 verra, par ailleurs, l'organisation des journées Handilandes, consacrées à l'intégration des personnes handicapées au travers d'activités sportives et culturelles.

La création de services et d'établissements se poursuivra, avec notamment la reconstruction du foyer d'hébergement pour handicapés mentaux de Morcenx, la création d'une annexe pour adultes handicapés vieillissants à Moustey et la médicalisation des foyers de Soustons et Tarnos pour adultes handicapés moteurs.

Ce sont près de **39,4 M€** qui seront consacrés aux actions à destination des personnes handicapées en 2014.

EHPAD de Saint-Paul-lès-Dax

Signature de la convention sur la lutte contre les violences faites aux femmes

© Studio Ernest

L'insertion des plus démunis

L'insertion professionnelle figure au premier rang des priorités du Plan départemental d'insertion et de lutte contre la précarité, ce qui se traduit notamment par l'inclusion de clauses sociales dans les marchés publics du Département, l'implication de la collectivité dans le développement de chantiers-formation ou encore l'aide apportée au secteur de l'insertion par l'activité économique.

L'augmentation du nombre de bénéficiaires du Revenu de solidarité active et l'augmentation de la prestation seront aussi des enjeux importants pour le maintien du tissu social.

Enfin, le Conseil général accentue son effort pour l'aide alimentaire afin de répondre aux besoins essentiels des Landais en difficulté.

Au total, plus de 17 000 familles seront concernées par ces politiques qui mobilisent plus de 46 millions d'euros.

La protection de l'enfance

L'Observatoire départemental de l'enfance permettra de finaliser le bilan des dispositifs et de réaliser un point d'étape sur les travaux d'élaboration du prochain Schéma départemental de protection de l'enfance. La réflexion sera conduite de manière partenariale tout au long de l'année 2014 et permettra notamment d'aborder les enjeux en matière de prise en charge des jeunes présentant des difficultés d'ordre psychologique.

Le Conseil général participe actuellement à une expérimentation nationale sur le suivi des jeunes sortis du dispositif d'aide sociale à l'enfance.

Enfin, le nombre de jeunes accueillis par les services de protection de l'enfance est en augmentation, avec l'arrivée de mineurs isolés étrangers.

Les réflexions sur l'évolution des dispositifs de protection de l'enfance, qui bénéficient à plus de 10 000 foyers landais, devront prendre en compte l'ensemble de ces éléments.

Le logement social

Les politiques en faveur du logement social s'élèvent à **3,8 M€.**

Le maintien des investissements en matière de logement social va permettre la constitution d'une réserve foncière publique autour de l'établissement public Landes Foncier, mais également un soutien renouvelé aux opérations de construction et de réhabilitation de logements sociaux conduites par les bailleurs sociaux.

Le Département, afin de faciliter l'accès au logement des familles les plus démunies, consacrera en 2014 près de 1,9 M€ à la construction ou à la réhabilitation de plus de 300 logements sociaux sur le territoire.

L'accès aux soins

Le Conseil général a adopté en 2008 un Schéma départemental d'analyse et de couverture des besoins de santé ; celui-ci met en évidence les secteurs géographiques qui nécessitent un investissement public et favorise la création de maisons de santé pluridisciplinaires. Le Fonds de développement et d'aménagement local permet d'intervenir en investissement.

Des aides sont également prévues pour le remplacement des médecins et le logement des stagiaires.

Enfin, le Conseil général apportera son soutien à l'opération « Territoire de soins numérique » en lien avec l'ARS Aquitaine afin d'améliorer la coordination des interventions et la continuité des parcours de soins.

La lutte contre les violences faites aux femmes

Le Conseil général se mobilise contre les violences conjugales au travers d'un Plan d'action 2014-2016 mettant en œuvre les engagements pris devant la Ministre des Droits des femmes, le 15 février dernier. La protection des femmes et celles de leurs enfants est au cœur des préoccupations du Département qui souhaite développer les actions de prévention des violences par l'information et la sensibilisation mais également par l'amélioration du dispositif départemental de prise en charge. Ainsi, un accueil de jour, structure de proximité accessible en journée, sans rendez-vous, pour un accueil, une information ou une orientation, sera créé en 2014, avec le soutien du Conseil général.

Ce dispositif complète les lieux d'accueil, d'orientation et d'écoute pour les femmes, et l'accompagnement proposé par le Référent violences.

INFRASTRUCTURES MOBILITÉ ET RÉSEAUX

63,3 M€

Modernisation du réseau routier

2014 avec notamment la crue tricennale de l'Adour du 25 janvier au 2 février dernier, voit un effort accru du niveau d'intervention du Département et une mobilisation active de ses services.

4,3 M€ seront consacrés à l'entretien courant de la voirie départementale (chaussées, dépendances, équipements) assuré directement par les services du Département comprenant en particulier les travaux d'abattage-élagage et le renouvellement de la signalisation horizontale.

9 M€ sont réservés à l'amélioration du patrimoine départemental (revêtement de chaussées) effectuée par des entreprises privées, dans le cadre de la déclinaison locale de la convention d'engagement volontaire signée entre le Département et les acteurs de la profession. Cette convention vise à développer des techniques routières innovantes notamment en matière de revêtements à froid et à favoriser le recyclage de matériaux afin de préserver la ressource.

2,6 M€ sont également consacrés à la maintenance et à la réparation du réseau de 4e catégorie. Suite aux intempéries, l'enveloppe a été abondée cette année encore de près de 400 000 €.

0,6 M€ sont consacrés à l'entretien courant des petits ouvrages d'art fortement impactés par les crues et s'ajoutent au programme pluriannuel de rénovation/restauration de gros ouvrages d'art engagé en 2013 qui sera poursuivi cette année pour 1,4 M€.

Les travaux de renforcement des piles du Pont de « Pouy » sur la RD 322 à Saint-Vincent-de-Paul sont en cours d'achèvement. Les grosses réparations du pont de « La Marquèze » à la limite des communes de Pey et Josse débutées en février s'achèveront en mai prochain.

Les études relatives aux grosses réparations du pont « Eiffel » sur la RD 65 à Cazères-sur-l'Adour, du pont de la « Coudette » sur la RD 29 à Peyrehorade, du pont du « Bourg » sur la RD 834 à Pissos et du pont de « Beziers » sur la RD 71 à Labenne sont également programmées cette année.

Nettoyage des routes landaises

Contournement Est de l'agglomération dacquoise

Les sections courantes entre l'extrémité sud du projet (rue Pascal Lafitte) et la route de Montfort-en-Chalosse mises en chantier en juin 2013 ont été livrées à la circulation le 20 janvier 2014.

L'achèvement de ces deux sections a permis la mise en service globale de la section sud entre la RD 32 (route de Montfort-en-Chalosse), la RD 129 (route de Peyrehorade) et la RD 106 (rocade sud de Dax) soit 3,3 km.

Les travaux de terrassement et d'assainissement les plus importants dans la vallée de l'Adour, entre le carrefour giratoire de la RD 524 à Saint-Paul-lès-Dax et la RD 32 (route de Montfort-en-Chalosse) à Yzosse ont débuté fin novembre 2012 pour une durée contractuelle d'un an. Une période importante de crues et décrues d'une durée de 5 mois a interrompu les travaux en cours, la réalisation des bases de terrassements, de mi- janvier à mi-juin 2013 dans la zone des Barthes de l'Adour et a donc fortement impacté le calendrier d'exécution envisagé initialement.

Les crues intervenues en ce début d'année 2014 ont causé quelques dommages aux ouvrages en construction et neutralisé une nouvelle fois le chantier durant deux mois.

La réalisation sur cette dernière section des chaussées, équipements de sécurité et aménagements paysagers sera ensuite engagée pour **une mise en service globale de la nouvelle voie avant la fin de l'année.**

Dénivellation du giratoire de Saint-Vincent-de-Paul

Cette opération consiste à substituer au giratoire actuel un échangeur dénivelé permettant d'assurer en fluidité et sécurité, tous les échanges entre la 2x2 voies et le réseau routier secondaire.

La réalisation de ces travaux est relativement complexe et délicate car ceux-ci doivent s'effectuer sous circulation avec un trafic très important. **La circulation sur les voies de ce nouvel échangeur devrait être effective pour la fin de l'année 2014.**

Liaison entre l'A 65 et Mont-de-Marsan

Pour faire suite au parti d'aménagement retenu lors du comité de pilotage Rocade relatif à l'entrecroisement routier et ferré dans le secteur du Caloy, l'année 2014 sera consacrée au lancement des études d'aménagement sur place des RD 932 et 933 entre la rocade de Mont-de-Marsan et le Caloy (A 65) ainsi qu'à la mise à jour du diagnostic environnemental réalisé en 2009.

Cependant, dès 2014 débutera la réalisation du carrefour giratoire de desserte de Saint-Avit qui se justifie dès maintenant pour des raisons de sécurité face à l'augmentation du trafic sur cet axe suite à la mise en service de l'A 65. Cet aménagement sera compatible avec la mise à 2X2 voies ultérieure.

Des études en cours

Débutées en 2013, les études relatives à la problématique des poids lourds à Sorde-l'Abbaye et Peyrehorade en liaison avec ASF et le Conseil général des Pyrénées-Atlantiques seront livrées en 2014 ; à savoir :

- une étude de transformation du demi-échangeur A 641 (BARO) / RD 817 en échangeur complet,
- une étude d'opportunité pour la réalisation d'un demi-échangeur entre l'A 64, la RD 29 et la RD 17.

Débuteront en 2014 les études de projet de la voie de contournement du Port de Tarnos déclaré d'utilité publique en 2010, dont le Département assurera la maîtrise d'ouvrage.

Trans-Landes

La SPL Trans-Landes, opérationnelle depuis juin 2012, compte désormais quatre actionnaires depuis l'adhésion début 2014 de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS).

Elle exploitera, en plus des réseaux urbains de Dax, Biscarrosse, des services réguliers XL'R et scolaires du Département, le futur réseau de MACS.

Une billettique commune à ces réseaux sera mise en œuvre au cours de l'année 2014.

Réseau XL'R

La fréquentation du réseau XL'R continue d'augmenter avec en 2013 près de 227 000 voyages, soit 6 % d'augmentation par rapport à 2012. L'objectif initial de 200 000 voyages/an fixé lors du lancement du réseau XL'R reste largement dépassé, signe de la pertinence de ce réseau qui évolue pour répondre au mieux aux besoins. Il fêtera en 2014 son 5e anniversaire et son millionième voyageur.

La pertinence des extensions estivales permettant la desserte du littoral, en liaison avec les communautés de communes concernées, s'est à nouveau avérée en 2013, d'où leur renouvellement pour l'été 2014.

Réseaux

Alimentation en eau potable et assainissement

2,5 M€ seront consacrés au financement des travaux réalisés par les communes rurales et leurs syndicats pour la sécurisation et l'approvisionnement en eau potable, la création des réseaux de collecte et la réalisation de stations de traitement des eaux usées, en réponse aux exigences environnementales et réglementaires et au développement de l'urbanisme.

Hydrogéologie

La connaissance, la gestion et la protection de la ressource en eau restent un enjeu majeur de la politique de l'eau du Conseil général. Les crédits (0,35 M€) qui lui sont dédiés permettent de mener des missions d'étude et de surveillance des nappes et de la qualité des eaux souterraines. Les informations recueillies sont indispensables pour la prise de décision, qu'il s'agisse de planification, de connaissances ou de nouvelles actions entrant dans le cadre de l'aménagement du territoire.

zoom

Sécurité routière

En complément des opérations de sécurité réalisées dans le cadre de son programme d'investissement de voirie, le Département poursuit ses efforts dans le domaine de la communication et de la sensibilisation des jeunes usagers de la route notamment. L'objectif est d'infléchir les comportements dans le sens d'une plus grande responsabilité et d'un plus grand civisme.

A ce titre, la sensibilisation de tous les 6e à la sécurité dans les transports scolaires avec distribution d'une chasuble rétro-réfléchissante, la formation des conducteurs de bus scolaires à la gestion des situations de crise et la mise en place expérimentale de bornes matérialisant les arrêts de bus scolaires sur les dessertes d'une quinzaine de collèges seront poursuivies et développées.

ÉCONOMIE ET DÉVELOPPEMENT LOCAL

20,8 M€

Les aides à l'industrialisation et à l'artisanat

9,7 M€ seront consacrés à l'accompagnement des projets de développement industriel dont 3,5 M€ concernent l'aide aux entreprises, 0,3 M€ le fonds de développement Domolandes et 0,875 M€ BGE Landes TEC GE COOP.

L'artisanat est doté d'un budget global de 1,2 M€.

Le Département soutient les filières industrielles dans leurs projets collectifs notamment, via les pôles de compétitivité.

Les activités de promotion économique et de prospection sont engagées en liaison avec Aquitaine Développement Innovation, relais régional de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux.

Parc d'activités Atlantisud

33 hectares ont été vendus depuis le début de la commercialisation, en juillet 2008. 70 000 m² de bâtiments ont été construits, 559 salariés travaillent à temps plein dans les 31 entreprises implantées sur le parc. Le montant des investissements directs de ces entreprises s'élève à 47 M€.

Celui de la SATEL, l'aménageur, à 33,8 M€.

Cette opération, réalisée sans subvention des collectivités est d'ores et déjà un succès. Elle est néanmoins loin d'être achevée. 76 hectares restent encore à commercialiser, soit 53 % de la superficie de zone.

Durant l'année 2014 devrait se concrétiser de nouvelles implantations, notamment dans le secteur de la logistique.

Domolandes

Depuis 2011, Domolandes, pôle de la construction durable accueille les jeunes entreprises dans ses locaux (pépinière et hôtel d'entreprises).

En 2014, sera organisé le 3e concours national de la création d'entreprise « construction durable » qui s'adresse aux créateurs et aux jeunes entreprises de la filière bâtiment.

Cette année également, Domolandes mettra en service sa plate-forme numérique « d'immersion et de réalité virtuelle » destinée à la conception et à la construction de produits et bâtiments pour la filière BTP.

zoom

Syndicats mixtes : un outil d'aménagement du territoire

Deux nouveaux groupements sont en cours de création :

- Le syndicat mixte **Agrolandes** qui associe le Département et la Communauté de communes de Cap de Gascogne, dont l'objet est l'implantation d'un technopôle dédié à la filière agroalimentaire en collaboration avec des majors de la filière ;
- **Le syndicat mixte pour l'Aménagement du parc ferroviaire départemental de Laluque** qui associe le Département et la Communauté de communes du Pays Tarusate, dont l'objet est la création d'un parc industriel et logistique situé à proximité immédiate d'une voie ferrée départementale dotée d'un accès direct sur l'axe ferroviaire Bordeaux-Irun.

La participation du Département au budget de ces deux futurs groupements est prévue au budget primitif du Département à hauteur de 80 000 €.

Pour assurer le fonctionnement des 14 syndicats mixtes à **vocation économique et touristique** existants, le total des participations statutaires sollicité auprès du Département est de **2,54 M€.**

Domolandes à Saint-Geours-de-Maremne

Près de 10 M€ seront consacrés au développement industriel

Agrolandes

En 2013, a été menée une étude de préfiguration et de positionnement stratégique du futur technopôle Agrolandes.

Ce technopôle sera implanté sur le territoire de Haut-Mauco et porté par un syndicat mixte dédié.

En 2014, Agrolandes entrera dans une phase active de concrétisation pour ce projet structurant attendu par la filière agro-alimentaire landaise (3 milliards de CA annuel et plus 5 500 salariés).

Développement et aménagement local

En 2014, le Fonds de développement et d'aménagement local sera doté de 1,4 M€.

En fonctionnement, une enveloppe de 53 673 € est dégagée afin de répondre aux demandes des territoires pour la conduite d'études structurantes notamment dans la mise en œuvre des schémas de cohérence territoriale (SCOT).

En investissement, une enveloppe de 1 339 605 € permettra de poursuivre le soutien aux projets locaux pour la sauvegarde du commerce rural, le développement de nouveaux services à la population ou la création de maisons de santé pluridisciplinaires.

Le Conseil général continuera, par ailleurs, son aide à la revitalisation de l'activité commerciale de la ville de Dax à travers sa participation à l'opération « Cœur de Ville de Dax » au fil de l'avancement des travaux (subvention de 1,5 M€ sur 5 ans).

Le Fonds de solidarité intercommunal continuera à contribuer, à hauteur de 640 000 €, à l'effort d'investissement des 8 communautés de communes du Département disposant des moyens financiers les plus faibles.

Les équipements ruraux

1,71 M€ sont réservés au financement des investissements des communes, dans le cadre du Fonds d'équipement des communes. Par ailleurs 538 000 € sont alloués au fonctionnement de l'Agence d'Aide aux Collectivités Locales.

TOURISME ET THERMALISME

5,5 M€

Le Conseil général met en œuvre le Schéma départemental de développement du tourisme et du thermalisme, avec trois orientations stratégiques :

> Enclencher un nouveau cycle d'investissements ;
> Valoriser la pluralité des filières ;
> S'adapter à l'e-tourisme et fédérer les acteurs.

Des investissements structurants

Le Conseil général a constitué avec la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud le Syndicat mixte Landes Océanes. Il a deux finalités : la programmation d'aménagements touristiques et la réalisation d'études de préfiguration d'investissements structurants. Le syndicat mixte conduit en particulier les études de préfiguration du projet de complexe résidentiel et touristique à dominante golfique de Tosse. La participation du Conseil général au budget 2014 du syndicat mixte Landes Océanes est de 484 000 €.

Le Conseil général est également partie prenante dans le Syndicat mixte des zones d'aménagements touristiques de Moliets-et-Maâ (383 750 € de participation du Conseil général).

Un crédit de 815 000 € est inscrit au budget au titre de la participation du Département à la reconversion du Splendid conduite par la Ville de Dax ; le montant global de l'aide départementale s'élève à 2,75 M€ sur la période 2014-2016.

Le soutien aux hébergements

L'objectif est de conforter la priorité aux investissements et de permettre, dans le cadre des hébergements, le réajustement des aides avec un renforcement du dispositif de sauvegarde du parc hôtelier et sa montée en gamme et en qualité, tout en répondant aux exigences de mise en conformité . Il s'agit aussi d'accompagner de nouveaux projets de création d'établissements, pour élargir le panel des offres d'hébergement de qualité sur le territoire.

Objectif qualité

La démarche « Qualité tourisme » est le moteur de la professionnalisation des acteurs du tourisme. Le soutien accordé par le Département (via le CDT) vise à renforcer l'obtention de ce label par les professionnels landais. 24 offices de tourisme sont labellisés à ce jour, 7 écoles de surf. Il est envisagé d'étendre cet accompagnement aux sites et musées qui souhaiteraient obtenir le label « Qualité tourisme » ainsi que le label « Qualité préhistoire ».

zoom

« Les Landes, le thermalisme taille XL »

Sous cette bannière, les acteurs landais du thermalisme ont réuni leurs objectifs promotionnels, de communication et leurs budgets pour mener une campagne de promotion du thermalisme landais. Les stations de Dax, Saint-Paul-lès-Dax et Saubusse, 16 établissements de soins, les offices de tourisme et le cluster Aqui O Thermes participent à cette campagne coordonnée par le Comité départemental du tourisme à travers le club de promotion « thermalisme, bien-être, tourisme de santé ».

Le budget de la campagne de promotion 2013-2014 (670 000 €) est abondé à hauteur de 300 000 € par le Conseil général des Landes.

Le parc naturel régional des Landes de Gascogne

Le Conseil général est membre (participation de 535 000 €) du Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional des Landes de Gascogne dont la charte vient d'être renouvelée pour la période 2014-2016.

Le GIP Littoral Aquitain

Le Conseil général est membre du GIP Littoral Aquitain (participation de 53 000 €) dont le chantier prioritaire 2014 est une étude prospective sur l'organisation de l'espace littoral.

Après les différentes tempêtes qui ont sévèrement touché le littoral durant l'hiver, il convient de rappeler qu'à travers le GIP les collectivités ont entamé une réflexion sur l'évolution du trait de côte depuis plusieurs années.

Promotion et animations

Le Département finance le Comité départemental du tourisme (1,85 M€) pour l'animation des clubs thématiques de promotion, la labellisation « Qualité tourisme » des offices de tourisme et des clubs de surf, et le développement de l'e-tourisme.

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

30,9 M€

Zone humide à Losse

Milieux naturels et biodiversité

1,73 M€ seront consacrés aux actions de protection des milieux naturels et des paysages.

- 429 850 € concerneront les espaces naturels départementaux pour les démarches d'acquisitions supplémentaires en cours, la réalisation de travaux d'aménagement destinés à l'ouverture au public et la mise en œuvre de plans de gestion écologique ;
- 800 000 € seront attribués au Syndicat mixte de gestion des milieux naturels qui gère les sites d'Arjuzanx (2637 ha, propriété départementale) et d'Orx (960 ha, propriété du Conservatoire du littoral), pour ses programmes de gestion et d'aménagement pour l'accueil du public de ces deux sites majeurs du département ;
- 438 400 € seront réservés au soutien des collectivités ou associations gestionnaires d'espaces naturels (acquisitions et aménagements de sites naturels par les communes, réserves naturelles nationales, SIVU des Chênaies de l'Adour, communes des Barthes de l'Adour, zones humides gérées par la Fédération départementale des chasseurs des Landes, Conservatoire botanique national…).

Par ailleurs, 2014 verra le renouvellement de la convention de partenariat avec la Fédération départementale des chasseurs des Landes pour le fonctionnement du centre de soins Alca Torda.

Protection du littoral

287 100 € sont dédiés à la gestion intégrée des espaces littoraux dont 200 000 € pour les activités du syndicat mixte Géolandes qui poursuivra ses actions de création et d'entretien des bassins dessableurs sur les tributaires des 15 plans d'eau douce littoraux, de régulation mécanique et manuelle des plantes aquatiques proliférantes, de travaux d'aménagements des abords des étangs (plan plage lacustre), d'évaluation de la qualité des plans d'eau de moins de 50 ha (en complément d'un dispositif national) et de mise en place du SAGE « Etangs Littoraux Born et Buch » (schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant des lacs de Cazaux-Sanguinet, Biscarrosse-Parentis, et de l'étang d'Aureilhan).

362 100 € sont consacrés aux aménagements littoraux :

- dont 203 500 € pour la poursuite des travaux de réfection des digues littorales situées aux embouchures des courants de Soustons et de Contis ;
- dont 158 600 € consacrés au co-financement des travaux d'aménagements type plan plage sur les 4 sites retenus (Moliets-et-Maâ, Messanges–Centrale, Messanges–Vieux Port et Seignosse–Les Casernes).

Nettoyage
manuel des plages

Nettoyage des plages

Réalisée en partenariat avec les communes, communautés de communes et EPIC du littoral et avec le Ministère de la Défense, l'opération de nettoyage différencié du littoral landais **(1,9 M€)** combine nettoyage mécanique et nettoyage manuel sur des sites relevant du réseau Natura 2000 et sur les plages urbaines de Capbreton. Pour le nettoyage manuel, il est systématiquement fait appel à des structures favorisant l'accès au travail de personnes en difficulté d'insertion professionnelle. 2014 verra la mise en service à Linxe d'une aire de stockage, tri et traitement dédiée aux divers apports collectés sur le littoral. Ce nouvel équipement permettra d'optimiser la revalorisation-matière de certains déchets.

Randonnée et itinéraires cyclables

Près de 19 % du budget de l'environnement est dédié au développement de la randonnée pédestre ou équestre et à la pratique du vélo soit **1,33 M€**.

- 947 500 € sont prévus pour les travaux de réhabilitation et d'aménagement de nouveaux itinéraires dans le cadre du schéma départemental cyclable. Le développement de la pratique du vélo, qu'elle soit touristique, de loisir, utilitaire ou sportive retient toute l'attention du Département. A ce titre il se positionne comme un solide partenaire auprès des collectivités qui intègrent de plus en plus la problématique du déplacement en mode doux notamment par le biais des documents d'urbanisme (PLU, SCOT) ou les rénovations de traversées de bourgs.

- 380 500 € seront consacrés à l'aménagement et à l'entretien des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées (PDIPR). Le Département assure également la promotion du réseau. A ce titre, il édite la collection des 18 rando-guides qui décrivent les itinéraires inscrits au PDIPR.

La Vélodyssée

Gestion de l'espace rivière

Pour préserver la richesse des 4 500 km de cours d'eau landais dans toute leur diversité (fleuve Adour, courants côtiers, rivières à fonds sableux, rivières de coteaux…), et dans l'objectif d'atteinte du bon état physique, chimique et biologique des eaux en 2015 (directive cadre européenne sur l'eau), les actions 2014 du Conseil général mobiliseront **1,1 M€ :**

- 261 300 € pour la gestion et la valorisation des cours d'eau et milieux humides associés (soutien aux gestionnaires, assistance technique et partenariat avec la Fédération départementale de la pêche) ;

- 165 000 € pour la préservation et le suivi de la qualité de l'eau par l'amélioration des pratiques de désherbage au sein des collectivités et le suivi de la qualité des eaux des rivières ;

- 377 050 € pour sa participation à l'Institution Adour qui gère, à l'échelle du bassin de l'Adour, le partage des usages de l'eau (mise en place de SAGE et de PGE), les protections contre les crues et les inondations, les actions en faveur des poissons migrateurs et la protection d'espaces humides liés aux cours d'eau ;

- 300 000 € pour la 3e tranche de sa participation à l'opération « Rivières dans la ville » réalisée sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Mont-de-Marsan.

Prévention et gestion des déchets

Le Département apportera 356 000 € en 2014 pour sa participation aux investissements des collectivités réalisés au titre de la prévention et de la collecte sélective des déchets.

Dans le cadre du Plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux adopté en 2012, différentes actions du programme de prévention des déchets sont poursuivies. 205 000 € seront consacrés à leur accompagnement en particulier pour la promotion de la consommation responsable, l'animation de l'exposition itinérante, la prévention dans les collèges et la poursuite de l'accompagnement des projets des structures d'insertion par le réemploi.

Développement durable

Les 262 800 € prévus pour l'année 2014 traduisent l'effort particulier du Conseil général pour réaliser ou soutenir des initiatives d'information et de sensibilisation du public aux enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement durable des territoires.

SDIS

Le Département financera cette année les frais de fonctionnement du SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) à hauteur de **19,4 M€.**

Recueil d'oiseaux échoués sur le littoral en février 2014

zoom

« J'aime ma plage »

Une seconde campagne estivale de sensibilisation sera menée sur toute la façade atlantique landaise pour informer les estivants sur l'impact des déchets issus de la consommation humaine, sur le milieu naturel. Il sera rappelé quelques gestes simples qui, couplés au nettoyage régulier des plages, permettent de profiter de plages propres et préservées : pas de mégots dans le sable, plus de déchets abandonnés sur la plage.

Lors de la première édition réalisée en 2013, trois jeunes ambassadeurs du Conseil général des Landes, ont parcouru 38 plages pour distribuer 11 800 cendriers de poche et 6 000 pochettes cartonnées contenant chacune 7 sacs poubelles biodégradables.

En s'adressant aux estivants de manière individuelle, le Département souhaite les convaincre de la nécessité de lutter contre la pollution sur les plages et les mobiliser pour qu'ils deviennent, à leur tour, des prescripteurs de la propreté des plages landaises.

AGRICULTURE ET FORÊT

8,7 M€

Aire de démonstration au compostage aux Jardins de Nonères

La boutique du Domaine d'Ognoas

Agriculture et environnement

Le Conseil général poursuit l'accompagnement des agriculteurs vers des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Plusieurs actions seront menées en 2014 (2,24 M€) comme la signature de la convention de partenariat Agriculture-Environnement 2014-2020 et la reconduction des conventions d'application « protection de la qualité de l'eau », « valorisation agricole des déchets », « gestion quantitative de l'eau » et « économies d'énergie et développement des énergies renouvelables ».

De même, sont reconduits le Fonds départemental pour l'agriculture durable, les aides à la modernisation dans les exploitations d'élevage et le plan de soutien aux filières bovins/ovins ainsi que le renforcement de la ressource en eau superficielle pour tous les usagers.

Politiques de qualité

Les actions dans ce domaine seront poursuivies en 2014 à hauteur de 1,43 M€ : soutien à la qualité dans les filières, promotion des démarches qualité dont en particulier le soutien à la valorisation auprès des consommateurs des produits de qualité dans le cadre du programme Qualité Landes, politique sanitaire visant à garantir la qualité des élevages landais.

Aménagement du territoire et préservation des exploitations familiales

Les élus du Conseil général considèrent que le maintien d'un nombre élevé d'agriculteurs bien répartis sur le territoire contribue à l'équilibre des zones rurales. Plusieurs actions seront menées en ce sens en 2014 pour un montant total de 1,78 M€ : aide à l'installation des jeunes agriculteurs, soutien des investissements en CUMA et des coopératives, aménagement foncier, soutien aux organismes de développement et d'animation rurale.

Forêt (0,14 M€)

Quatre ans après la tempête Klaus, le Département poursuit son accompagnement à la sauvegarde et à la reconstitution de la forêt. Il maintient son action en faveur du regroupement des petites propriétés forestières engagée depuis 2012 avec les professionnels et l'Etat. Celle-ci devrait leur permettre de bénéficier des aides de l'Etat pour le nettoyage et le reboisement. Le Conseil général a inscrit 64 000 € pour mener à bien cette opération. A ce jour plus de 10 000 propriétaires ont été contactés, 1 000 ont intégré la démarche et 5 000 ha ont été regroupés et nettoyés.

Agriculture et patrimoine au Domaine d'Ognoas

Le Domaine départemental d'Ognoas engage son programme de travaux à la suite de la signature des marchés relatifs aux bâtiments d'exploitation agricole : construction d'un hangar et déconstruction de l'ancien bâtiment d'élevage. En matière forestière, une évolution notable est engagée pour valoriser en régie les différentes qualités de bois exploités. Le Domaine poursuivra le programme de restauration et d'entretien des bâtiments et du site central ainsi que la création d'un gîte.

Exploitation d'une forêt

ÉDUCATION JEUNESSE ET SPORTS

76,9 M€

Opération « un collégien, un ordinateur portable »

Transport scolaire à Saint-Geours-de-Maremne

Collèges et transports scolaires

Les collèges sont la compétence majeure des Départements en matière d'éducation. L'Assemblée départementale y consacre des efforts continus et croissants tant pour les bâtiments que pour apporter des outils pédagogiques modernes et performants. Cet effort au bénéfice **des collèges** se concrétise par l'inscription d'un crédit de près de **27,6 M€** aux compétences du Département en ce domaine.

La construction du collège de Labrit (montant global estimé de 16,9 M€) et l'engagement des démarches opérationnelles pour créer les 39e et 40e collèges publics constitueront les temps forts de cette année.

Le Département poursuit également ses travaux de restructuration et de maintenance générale sur les bâtiments des collèges (8,5 M€). Diverses opérations de restructuration sont programmées : Mugron (5,6 M€), Roquefort (1,2 M€), Tarnos (2,4 M€) , Saint-Sever (2,8 M€) et Grenade-sur-l'Adour (2,5 M€). Des travaux d'extension seront également engagés : Villeneuve-de-Marsan (7,5 M€) et Linxe (3,1 M€).

2014 sera aussi l'année de mise en œuvre du programme de rénovation des 5 sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) et permettra d'initier ou de poursuivre des programmes spécifiques de mise aux normes : accessibilité handicapés, ascenseurs, équipements de cuisine et plateaux sportifs.

En 2014, dans le contexte de réforme des rythmes scolaires, le Conseil général continuera d'accorder **la gratuité du transport scolaire** aux élèves non-pensionnaires de l'enseignement primaire et secondaire. Ce choix, qui requiert **plus de 19,3 M€** par an et qui contribue à l'égalité des chances, concerne chaque année près de 23 500 élèves landais : 5 500 écoliers, 10 000 collégiens et 8 000 lycéens. La Département assure également le transport individuel des élèves et étudiants handicapés et maintient son aide financière aux élèves internes pour le transport de fin de semaine.

Raid XL

Accès des jeunes Landais aux services publics

> par la dotation des collèges en moyens complémentaires (5,51 M€).
Le Département poursuivra en 2014 l'opération « un collégien, un ordinateur portable » : il procèdera au remplacement des 5 100 ordinateurs acquis en 2011 et continuera d'assurer la partie technique de l'accompagnement dans les établissements. Dans le cadre de la reconduction du dispositif « Action collégiens-citoyens » (Conseil général des jeunes), le Département permettra aux élus des 5 commissions thématiques de choisir et de concevoir des projets dont la réalisation interviendra au 1er semestre 2014.

> par le soutien aux jeunes Landais avant et après le collège (1,64 M€).
Le Conseil général s'associe aux efforts des communes (et leurs groupements) dans le cadre d'opérations de construction ou de restructuration des écoles élémentaires (1,06 M€).

Il continuera également à jouer un rôle déterminant dans le développement sur son territoire de l'enseignement supérieur et de la recherche (aide au fonctionnement et/ou investissement au profit de l'ESPE (ex-IUFM), des trois départements de l'IUT de Mont-de-Marsan et de l'Institut du Thermalisme.

> par un soutien aux initiatives éducatives et socio-éducatives (2,90 M€).
Au titre de son projet éducatif global, le Conseil général maintient ses interventions au-delà de ses seules compétences légales auprès des acteurs du système éducatif avec des aides conséquentes, notamment :

- 2,41 M€ pour les aides aux familles à faibles revenus, pour les séjours de vacances et les accueils de loisirs, les bourses, prêts d'honneur, primes d'entrée en apprentissage.
- 0,61 M€ pour les associations concourant au service public de l'éducation comme les fédérations de parents d'élèves, les associations d'enseignants ou les associations d'éducation complémentaires de l'enseignement public.

> Par une participation financière à hauteur de 170 000 € pour la réalisation d'équipements sportifs et de salles polyvalentes.

Les Jeunesses en avant

Initiée en novembre 2011 et achevée en 2013, la démarche « Les Jeunesses en avant » répondait à deux principaux objectifs : actualiser les interventions et les dispositifs de la collectivité en direction de la jeunesse landaise et renforcer le dialogue. Elle a permis de poser les bases de d'une politique départementale jeunesse « modernisée », qui sera présentée en juin lors de la Décision Modificative n°1.

Pratiques sportives

Le Département encouragera encore en 2014 la pratique sportive des jeunes (0,90 M€) et maintiendra son aide aux structures sportives (0,51 M€). En sus d'organiser la 4e édition du Raid XL, il soutiendra le Comité départemental olympique et sportif (15 000 €) dans l'organisation de débats et d'échanges d'expériences destinés à inspirer de nouvelles pratiques et encourager de futurs partenariats en écho aux mutations du modèle sportif français.

Cette année se poursuivra les premières mises en œuvre du Plan départemental des espaces sites et itinéraires (PDESI) mais aussi du projet de développement de l'Académie du surf et des activités du littoral pour 2014-2017.

CULTURE ET PATRIMOINE

11,7 M€

Offrir des contenus facilement accessibles

Les équipements patrimoniaux et culturels du Département poursuivent leur démarche de constitution et d'enrichissement de leurs collections et offrent un accès gratuit et le plus large possible de ces documents, que ce soit sous forme matérielle ou sous forme numérique : portail du réseau de lecture publique Medialandes (medialandes.org), site des Archives départementales (archives.landes.org), sites de l'abbaye d'Arthous et du musée départemental de la Faïence et des Arts de la table à Samadet (museesamadet.org et arthous.landes.org).

Outre les livres, CD et DVD destinés à compléter les collections des bibliothèques publiques (pour un montant de 275 000 €), la Médiathèque départementale continuera à acquérir des ressources en ligne pour Medialandes. Des contenus documentaires viendront enrichir l'offre existante (livres, films, musique…) (150 000 €).

En 2014, des travaux de réfection des sols et une plus grande ouverture de la salle de lecture vont améliorer les conditions d'accueil du public des Archives départementales à compter du deuxième semestre.

Cette année est marquée par le centenaire de la Grande Guerre qui suscite de nombreuses opportunités de dons, dépôts, achats ou prêts d'archives privées. Le classement des documents relatifs à ce conflit, commencé en 2013, continue. Une cinquième campagne de dépoussiérage des documents sera menée, à titre préventif, en complément des opérations de restauration qui seront conduites à un rythme identique à celui des années précédentes.

En parallèle, l'exposition itinérante « 14-18 : des affiches et des hommes », réalisée en 2008, retrouve un plein emploi dans le cadre des prêts aux établissements scolaires et autres structures publiques.

Une nouvelle exposition « 1814 : la guerre dans les Landes » ouvrira ses portes au mois de novembre ; présentée jusqu'au printemps 2016, elle donnera l'occasion de mettre en lumière cette autre guerre moins connue du grand public. Au-delà des évènements militaires, elle mettra en exergue les hommes qui les ont vécus et les conséquences pour le territoire. Utilisant en particulier de rares documents acquis en 2011, elle sera construite autour d'une maquette de grande taille qui reconstituera la bataille d'Aire-sur-l'Adour.

zoom

1914-1918 : des ressources en ligne accrues sur archives.landes.org

Le site internet des Archives franchit une étape importante en 2014. L'ensemble des registres matricules du recrutement militaire pour les classes de 1867 à 1921 (jeunes gens nés de 1847 à 1901), numérisé dans le cadre d'un projet national, est venu s'ajouter aux ressources déjà accessibles par un moteur de recherche rénové. Le parcours militaire de plus de 110 000 Landais (en près de 140 000 images) devient immédiatement consultable, émergeant du passé. Cette ressource nouvelle répond au regain d'intérêt suscité par la commémoration du centenaire de 1914.

Matricule de Cel le Gaucher

Medialandes

Ouvert fin mars 2013 au public, le portail Medialandes.org a conquis plus de 4 000 usagers qui ont consulté environ 200 000 documents numériques, notamment de la musique et des revues. Fort de ce succès, le Département va s'attacher à nouer en 2014 plusieurs partenariats pour adapter l'offre aux attentes des différents publics dans l'objectif d'offrir un accès le plus large possible.

Consultation de Medialandes

Atelier animé par la Cie Androphyne au collège de Soustons dans le cadre de « Culture en herbe »

Une politique éducative artistique et culturelle pour les scolaires

La réforme des rythmes scolaires génèrera une évolution des modes de partenariat entre l'école et la bibliothèque. La Médiathèque départementale accompagnera les professionnels par des temps de formation et de réflexion et leur proposera des outils adaptés à leurs nouveaux besoins.

L'accueil de classes par les établissements patrimoniaux s'étoffe : découverte des arts numériques à l'abbaye d'Arthous, programme d'actions artistiques et culturelles au musée départemental de la Faïence et des Arts de la table à Samadet, prêt d'expositions itinérantes et réalisation de nombreux livrets pédagogiques par les Archives départementales. Plus de 10 000 enfants sont attendus en 2014 dans ces équipements.

Médiathèque de Morcenx

Culture en herbe

A la rentrée 2013/2014, le Département a lancé un nouveau dispositif de sensibilisation culturelle au bénéfice des collégiens landais : « Culture en Herbe ». Il consiste à inviter un artiste ou une équipe artistique à séjourner périodiquement au sein de l'établissement durant l'année scolaire, afin d'y mener un travail de création en proximité étroite avec les collégiens et l'équipe pédagogique. Tous les champs artistiques sont visés : musique, danse, théâtre, cirque, écriture, arts visuels. Le dispositif est mené en concertation étroite avec les services de l'Education nationale.

Quatre collèges accueillent un projet « Culture en Herbe » en 2013/2014 : le collège Pierre-Blanquie à Villeneuve-de-Marsan avec la Cie Palabras (création sonore et graphique) ; le collège François-Mitterrand à Soustons avec la Cie Androphyne (danse et théâtre) ; le collège Danielle-Mitterrand à Saint-Paul-lès-Dax avec la Cie les Enfants du paradis (théâtre) ; le collège Cel le Gaucher à Mont-de-Marsan avec le réalisateur Olivier Seror (cinéma).

Un nouvel appel à candidatures des collèges a été lancé pour l'année scolaire 2014/2015.

Abbaye d'Arthous

Doter le territoire d'équipements structurants

Le Département des Landes accompagne les investissements des collectivités locales afin d'assurer un niveau d'équipements culturels correspondant à des critères de qualité dans l'accueil du public et des artistes. En 2014, le projet de la salle de spectacles de la Communauté de communes du Pays d'Albret sera étudié ainsi que celui de la rénovation du cinéma de Labouheyre. En outre, le Département poursuit son soutien à l'investissement pour un premier équipement culturel, la commande artistique et l'achat d'instruments de musique. Il reste un interlocuteur privilégié pour accompagner les projets, enrichir l'expertise et transmettre de l'information.

Il soutiendra également techniquement et financièrement le développement du réseau de lecture publique (soutien au portage de projet, formation des professionnels). Les investissements destinés aux créations de médiathèques seront accompagnés à hauteur de 520 000 €. Ils permettront d'aider l'émergence de nouveaux équipements comme celui porté par la Communauté de communes de Cap de Gascogne.

Accompagner la vitalité culturelle du territoire

Le Département est un partenaire privilégié des communes et des associations pour favoriser une diffusion professionnelle et de qualité sur le territoire. La diversité des saisons et des projets culturels développés par les opérateurs, ainsi que les différents festivals qui émaillent la vie landaise à l'année, attestent de cette vitalité. Le Département met également à disposition des communes et des associations du matériel technique et scénique afin qu'elles puissent mettre en œuvre leurs spectacles et expositions.

Le Département s'engage auprès des artistes et des opérateurs culturels pour renforcer la présence de toutes les disciplines artistiques sur le territoire : cinéma, théâtre, cirque, arts visuels, musique et danse. Cet engagement prend la forme du soutien à la création des artistes, l'accompagnement de la formation et des pratiques amateurs (Conservatoire des Landes, aide aux harmonies) ainsi que le soutien aux associations d'intérêt départemental : Association montoise d'animations culturelles (AMAC), Union musicale des Landes (UML), Landes Musiques Amplifiées (LMA), centres musicaux ruraux (CMR).

A noter que dans le domaine des musiques actuelles, un premier label national devrait être attribué dans les Landes en 2014 : le label « Scène de musiques actuelles » en réseau », qui réunira sous sa bannière l'AMAC et LMA.

Répétition du groupe Dance to the end pour le XL Tour

Les Landes ont une histoire

Le Département propose une programmation pluriannuelle et thématique, qui valorise le patrimoine landais et les acteurs locaux qui œuvrent chaque jour à sa sauvegarde et à sa connaissance. « Les Landes ont une histoire » est une opération à destination du public local, des touristes et des familles en séjour, organisée sur l'ensemble du territoire.

Avant le « Temps du bâti », qui aura lieu en 2015 et 2016, l'édition 2013/2014 est consacrée au voyage dans toutes ses dimensions, de l'exploration première au tourisme de masse, de l'odyssée périlleuse au cheminement intérieur... Une occasion originale de découvrir la richesse patrimoniale des Landes à travers des opérations souvent inédites, comme l'ouverture d'un chantier de fouilles (à Sorde-l'Abbaye), des expérimentations archéologiques à Sanguinet ou des randonnées-découvertes organisées par la Société landaise des Amis-de-Saint-Jacques.

zoom

26e Festival Arte Flamenco

Arte Flamenco se déroulera du 30 juin au 5 juillet 2014. Une programmation dense y sera présentée en partenariat avec différents acteurs du territoire, la ville de Mont-de-Marsan et Marsan Agglomération. Il attire un public chaque année plus nombreux, au-delà des limites régionales.

Il réunit cette année des artistes prestigieux sur la scène internationale du Café Cantante : Antonio Rey, Miguel Poveda, Manuela Carrasco, Antonio Canales, El Pele, Encarna Anillo, Farruquito, Karime Amaya... Le Ballet Flamenco de Andalucía réalisera l'ouverture du festival à l'Espace François-Mitterrand.

Le Département participe au budget du festival à hauteur de 360 000 euros sur un budget prévisionnel de 700 000 euros.

La Moneta

BUDGET PRIMITIF 2014

BUDGET TOTAL 467 M€

Répartition par grande masse

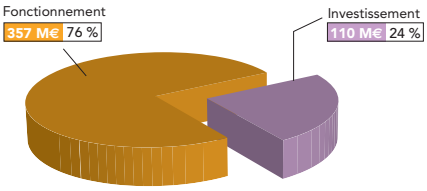

Répartition par secteur d'activité

après répartition des dépenses non fonctionnelles

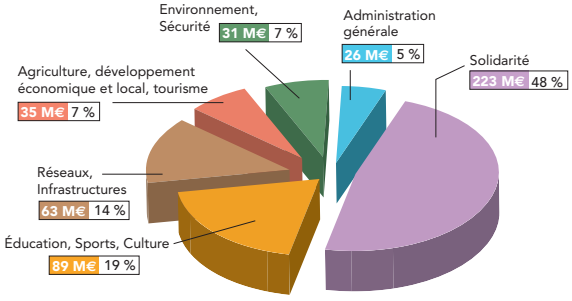

Financement

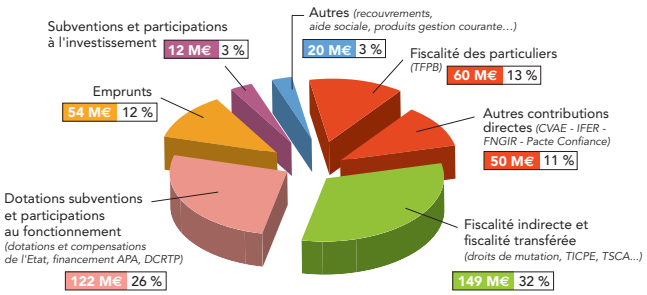

BUDGET PRIMITIF 2014

Le financement du Budget Primitif 2014 pour 100 euros de budget

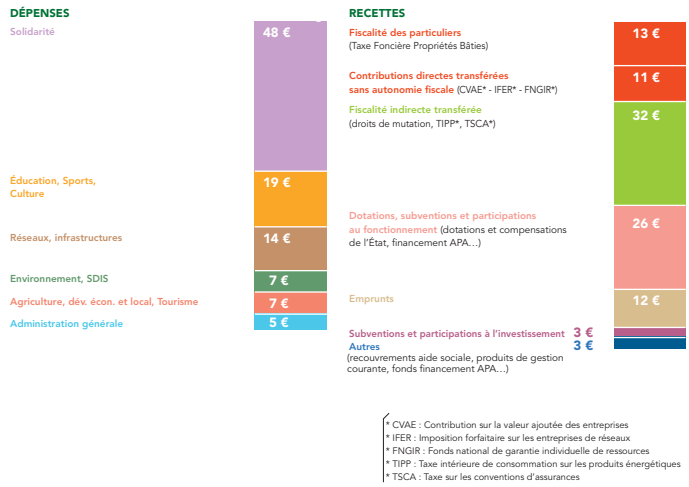

* CVAE : Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises
* IFER : Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
* FNGIR : Fonds national de garantie individuelle de ressources
* TIPP : Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques
* TSCA : Taxe sur les conventions d'assurances

Les interventions en faveur des partenaires

37 M€

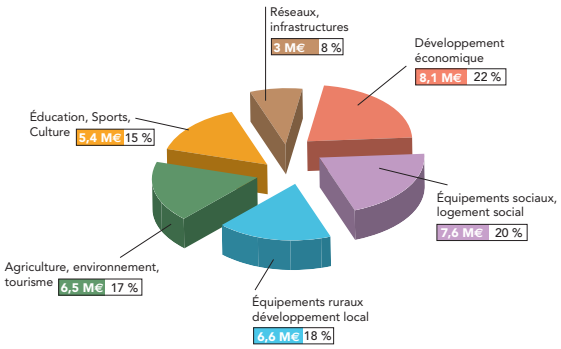

L'aide au développement communal et intercommunal

26 M€

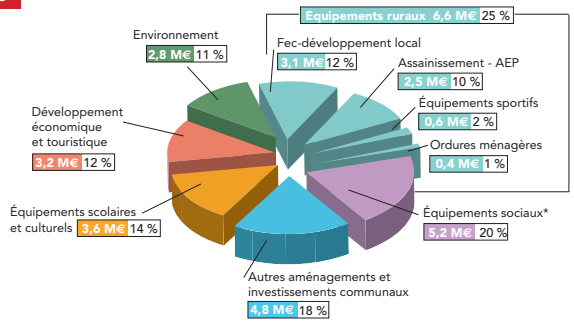

** s'ajoutent 2 M€ au titre du logement social*

BUDGET PRIMITIF 2014

Évolution des ressources fiscales

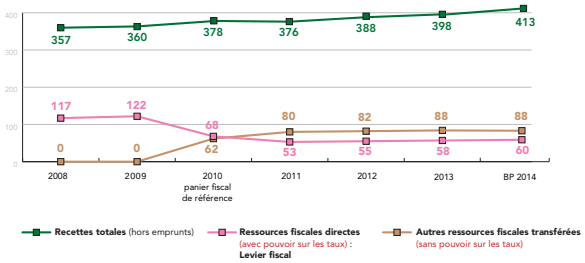

Ressources fiscales et levier fiscal

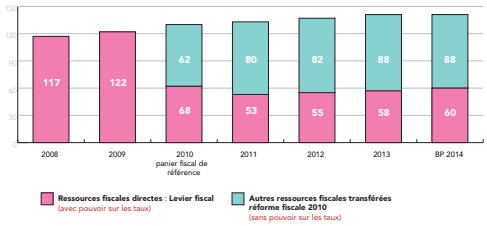

Levier fiscal / recettes totales (hors emprunts)

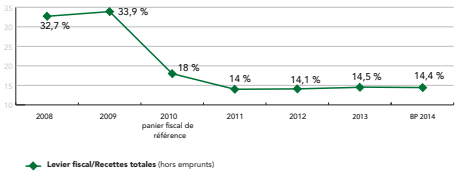

Conseil général des Landes
Hôtel du Département
23, rue Victor Hugo
40025 Mont-de-Marsan cedex

Contact Presse :
Monique Castaignède
Tél. : 05 58 05 40 50
Mél. : communication@cg40.fr

landes.org

© Photos : S. Zambon/CG40. Conception - imp. : CG40 - mars 2014 IMPRIM'VERT